



POLITIQUE & SOCIÉTÉ

Choc des savoirs, acte 2: l'école de la République en danger

ÉDUCATION Groupes de besoin, brevet-couperet... les mesures annoncées mardi par la ministre Anne Genetet franchissent une étape de plus vers une école du tri social.

Depuis qu'elle est arrivée rue de Grenelle, Anne Genetet est en recherche de crédibilité, dans un ministère et un domaine dont elle ne connaît rien – et cela s'est vu, dès le départ. C'est sans doute pour cette raison que la ministre de l'Éducation nationale n'a de cesse de déclarer sa flamme et son « soutien » aux enseignants, quitte à oser contredire Nicolas Sarkozy quand il raconte évidemment n'importe quoi. Les professeurs « travaillent beaucoup, dans des conditions parfois très difficiles », a-t-elle ainsi fini par répondre à l'ancien président de la République, qui avait jugé la semaine dernière qu'ils ne travaillaient que « six mois par an »... Paroles, paroles: tout cela pourrait n'être que de peu de poids face aux actes de la ministre, qui a confirmé mardi 12 novembre que l'acte 2 du « choc des savoirs » sera bien mis en œuvre.

UN ACTE 1 ANNONCÉ EN 2023 ET PEU APPLIQUÉ

Critiqué, contesté, rejeté, et au final pas vraiment mis en œuvre dans les collèges à la rentrée (selon les syndicats, au mieux un tiers des établissements ont organisé des groupes selon les modalités prévues), cet ensemble **■■■■** de mesures annoncé et porté à l'automne 2023 par Gabriel Attal est donc bien maintenu par l'actuelle ministre. Sa mesure phare, les groupes de niveau – désormais officiellement dénommés « groupes de besoin » – en français et mathématiques, sera étendue aux classes de 4^e et 3^e à la rentrée 2025. Mais à raison d'une heure par semaine et par matière seulement, en alternance, au lieu de la totalité de l'horaire hebdomadaire des deux disciplines: service minimum, donc. Pas difficile d'y voir surtout la volonté de « faire vivre l'héritage de Gabriel Attal », ironise Sophie Vénéitay, cosecrétaire générale du Snes-FSU, malgré la pénurie d'enseignants (tout particulièrement en mathématiques), de salles, et la bordérisation des emplois du temps qui en découle. L'affichage





idéologique doit avoir raison des critiques venues du terrain, avec des enseignants qui constatent aujourd'hui le « saucissonnage » des progressions pédagogiques, avec l'éradication des projets de long ou moyen terme qu'implique cette réforme.

« TRI DES ÉLÈVES EN 6^e, 5^e, 3^e... »

Deuxième annonce forte : la confirmation qu'à partir de 2027, le DNB (diplôme national du brevet) sera obligatoire pour accéder au lycée, général et technologique comme professionnel. Sur la base des résultats de cette année (14,4 % d'échec), plus de 120 000 jeunes se verraient ainsi refuser l'accès au lycée. Ils seraient invités à s'inscrire soit en CAP (où l'offre est déjà insuffisante), soit dans une seconde « prépa lycée ». Expérimentée cette année, cette proposition serait portée à dix classes par département.

Mais avec des programmes encore plus légers que ceux de 3^e, on voit mal comment ces élèves en difficulté pourraient ainsi mieux se préparer au lycée. Il s'agit en réalité, analyse Sophie Vénétiay, de « faire de la fin de 3^e un moment supplémentaire de tri des élèves », après les groupes de besoin. Et, dans un système où un puissant déterminisme social pèse toujours sur les résultats scolaires, cela se ferait au détriment de jeunes majoritairement issus de familles populaires.

Troisième point majeur, que l'on avait un peu oublié mais qui figurait bien dans les annonces de Gabriel

Attal en 2023 : l'instauration d'une épreuve anticipée de mathématiques en classe de 1^{re}, annoncée par la ministre comme devant « élever le niveau en mathématiques », dès juin 2026. Cette matière a, on le sait, fait les frais de la réforme Blanquer : en créant une « spécialité » maths et en réduisant cette discipline à la portion congrue dans le tronc commun, celle-ci a conduit des milliers d'élèves à s'en détourner. Mais cette nouvelle épreuve, aux contours flous, mettra-t-elle sur un même plan les élèves n'ayant que les maths du tronc commun et ceux de la spécialité ? Une inégalité d'autant plus inquiétante que les résultats seront forcément très regardés, dans Parcoursup, par les établissements du supérieur...

Pour le syndicat d'inspecteurs SUI-FSU, ces annonces confirment « la poursuite d'un projet idéologique ségrégatif » pour « trier précocement les élèves en fonction de leur origine sociale ». Sophie Vénétiay y voit, de son

côté, la volonté désormais assumée de « s'en prendre à l'école publique » en organisant « le tri des élèves en 6^e, 5^e, 3^e... » et en « rabougrissant les ambitions intellectuelles de l'école, ce qui est la meilleure manière de l'affaiblir ». Pour les syndicats, qui devaient se réunir en intersyndicale dès mardi soir, l'heure est désormais à réfléchir à la manière de permettre à la colère, qui est immense chez les professionnels de l'éducation, de s'exprimer le plus efficacement possible. ■

OLIVIER CHARTRAIN

Sur la base des résultats au brevet de cette année, plus de 120 000 jeunes se verraient refuser l'accès au lycée.





Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Les maths ont fait
les frais de la
réforme Blanquer
du lycée. Mais
l'instauration d'une
épreuve anticipée
en 1^{re} risque de se
révéler à double
tranchant. GUILLAUME
BONNEFONT / IPS